Registre de Commerce et des Sociétés
B62239 - L140104375
déposé le 24/06/2014

MENTION

Nom de la Société :	**OLIO FINANCE S.A.**
Siège social :	**L-8440 Steinfort, 69 rue de Luxembourg**
N° du registre de commerce :	**B 62 239**

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de publications au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Steinfort, le 21 JUIN 2014

pour OLIO FINANCE S.A.
World Hopper s.à r.l.

Registre de Commerce et des Sociétés
B62239 - L140104375
enregistré et déposé le 24/06/2014

No. RCSL : B62239	Matricule : 1997 2225 730

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2013 **au** 02 31/12/2013 *(en* 03 EUR *)*

OLIO FINANCE S.A.

69, Route de Luxembourg
L-8440 Steinfort

ACTIF

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103	103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105		106	
B. Frais d'établissement	1107	107		108	
C. Actif immobilisé	1109	109	10.768.198,26	110	831.523,14
I. Immobilisations incorporelles	1111	111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125	125		126	
III. Immobilisations financières	1135	135	10.768.198,26	136	831.523,14
D. Actif circulant	1151	151	2.302.334,88	152	2.222.505,97
I. Stocks	1153	153		154	
II. Créances	1163	163	4.896,51	164	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	203	4.896,51	204	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205	205		206	
III. Valeurs mobilières	1189	189	707.661,25	190	257.556,25
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	197	1.589.777,12	198	1.964.949,72
E. Comptes de régularisation	1199	199	1.800,00	200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201	13.072.333,14	202	3.054.029,11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B62239	Matricule : 1997 2225 730

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	13.055.779,96	302	3.034.317,11
I. Capital souscrit	1303		303	31.250,00	304	31.250,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309	2.144.625,00	310	1.903.125,00
V. Résultats reportés	1319		319	358.442,11	320	334.101,61
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	10.521.462,85	322	765.840,50
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
C. Provisions	1331		331	7.119,38	332	19.712,00
D. Dettes non subordonnées	1339		339	9.433,80	340	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	9.433,80	408	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	13.072.333,14	406	3.054.029,11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

OLIO FINANCE S.A.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2013

(montants exprimés en EURO)

NOTE 1

GENERALITES

OLIO FINANCE S.A. (la Société) a été constituée en date du 05 décembre 1997 (publ. Mém. C 199/1998) sous forme d'une société anonyme. La Société est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 62.239 . Le siège de la Société est établi à Steinfort.

La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

NOTE 2

PRINCIPES, REGLES ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

règles d'évaluation

Les comptes sont établis suivant les principes généraux d'évaluation prévus aux articles 235 et 236 de la loi modifiée du 10 août 1915, à savoir :

- la société est présumée continuer ses activités ;
- les modes d'évaluation ne sont pas modifiés d'un exercice à l'autre ;
- le principe de prudence est respecté , c'est-à-dire :
  - seuls les bénéfices réalisés sont pris en considération,
  - il est tenu compte de tous les risques prévisibles et pertes éventuelles qui ont pris naissance avant la date de clôture de l'exercice ,
  - il est tenu compte de toutes les dépréciations indépendant du résultat ,
- tous les produits et charges se rapportant à l'exercice sont enregistrés ;
- les différents éléments des postes d'actif et de passif sont évalués séparément ;
- le bilan d'ouverture correspond au bilan de clôture de l'exercice précédent ;
- l'évaluation des postes figurant dans les comptes annuels est basé sur le principe du prix d'acquisition ou du coût de revient.

OLIO FINANCE S.A.

NOTE 3

immobilisations financières

il s'agit de quatre participations dans des sociétés de capitaux luxembourgeoises, actives dans le commerce et la distribution de produits pétroliers, dans la prestation de services administratifs et dans la détention d'actif immobilier.

actif circulant - les créances

les créances de la société figurent pour leur valeur nominale.

le portefeuille - titres

il s'agit de valeurs mobilières cotées (en EURO) évaluées à leur prix d'acquisition . Une réduction de valeur a été actée suite à la baisse des cours boursiers.

provisions pour risques et charges

les provisions pour risques et charges sont constituées par des provisions d'impôts et concernent la dette fiscale pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

capitaux propres

le capital social est constitué par 1.250 actions de valeur nominale de 25,00 - EUR chacune intégralement libérée.

autres informations

affectation du résultat 2013

dividendes	*1 000 000,00*
aux réserves statutaires	*9 300 000,00*
aux résultats reportés	*196 462,85*
à la réserve spéciale quinquennale pour la réduction de l'impôt sur la fortune 2013	*25 000,00*
	10 521 462,85

Rapport du Commissaire aux Comptes

Mesdames,Messieurs les actionnaires,

en exécution du mandat qui m'a été confié par l'Assemblée Générale ordinaire du 7 juin 2013, j'ai examiné les états financiers de la société anonyme OLIO FINANCE, pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2013, que le Conseil d'Administration présente à votre approbation.

J'ai l'honneur de vous assurer que le contrôle auquel j'ai procédé m'a permis de constater que tous les postes sont en parfaite concordance avec les écritures sociales.

J'exprime par conséquent une opinion favorable à l'approbation du bilan au 31 décembre 2013 et du compte de pertes et profits de l'année commençant le 1er janvier 2013 et se terminant le 31 décembre 2013.

Steinfort , le 26 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes
(Liliane Millang-Pletgen)

OLIO FINANCE S.A.

siège social : L - 8440 Steinfort, 69, rue de Luxembourg

RC Luxembourg : B 62.239

(PUBLICATION MEMORIAL C : 199/1998)

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
du 6 juin 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire en vue de soumettre à votre approbation les états financiers de l'exercice social clos au 31 décembre 2013.

Le bilan au 31 décembre 2013 et le compte de profits et pertes pour la période commençant le 1er janvier 2013 et clôturant au 31 décembre 2013, établis par nos soins, tout comme notre proposition d'affectation du resultat sont annexés au présent rapport pour en faire partie intégrante.

Nous espérons que vous approuverez les comptes tels que nous vous les présentons et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoigné tout au long de cet exercice.

Nous vous prions de bien vouloir par vote spécial, donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats assumés pendant l'exercice ainsi clôturé.

Steinfort, le 02 juin 2014

Le conseil d'administration

Fons Johanns | Anni Müller-Johanns | Claude Millang